

1^{er} Octobre 1983

N° 3

L'ÉCHO



DECORATION

DE

Mme TOUCHARD Jacqueline.

A la demande de Monsieur GOSSET et du Conseil Municipal,
Monsieur TIROUFLET a remis à Madame TOUCHARD la médaille de
la mère de famille lors de la
Fête des Mères 1983.

Cette journée restera longtemps
dans la mémoire de Mme TOUCHARD,
mère de II Enfants réunis pour
cet humble hommage.



UNE RECOMPENSE BIEN MERITEE !

&.&.&.&.&.&.&.&.

CONSEIL MUNICIPAL

2

COMMISSIONS IMPOTS DIRECTS

Noms retenus par la Préfecture :

TITULAIRES

- M. TROCHERIE Gabriel
- M. BROSSARD Maurice
- M. MAREC René
- M. LAMARE Gilles
- M. BREUX Gérard
- M. DAVOUST Fernand.

SUPPLEANTS

- M. PROVOST Jacky
- M. TRETON Roland
- M. BELLESSORT Gérard
- Mme LEGENDRE Claudine
- M. RIVIERE Guy
- M. VAILLANT Lucien.

SIVOS D'ANCINNES :

- M. GOSSET Gilbert
- M. DE BOISDEFFRE Jean.

AIDE SOCIALE :

Conseillers Membres

- M. GOSSET Gilbert
- M. BOISTARD Daniel *Brossard*
- M. DRAGON Michel
- M. THEROUX Alain
- M. TROCHERIE Gabriel.

Démission d'une déléguée de la Commission Administrative

- Mme LEBLANC Madeleine.

Noms proposés pour la remplacer :

- Mme HERSANT Marthe
- Mme COUILLAUT Monique.

Nom retenu par la Préfecture :

- Mme HERSANT Marthe.

Autres délégués : Mrs CHEVALLIER Claude et BENOIT Marcel.

U.D.A.F :

Monsieur MAZURE Robert délégué de l'UDAF a démissionné.

Noms proposés pour le remplacer :

- Mme TRETON Odette
- Mme LEGENDRE Claudine.

Nom retenu par l'UDAF :

- Mme TRETON Odette.

.../...

EMPLOYEE MUNICIPALE

CANDIDATS :

- Mme BATONNIER Jeannine
- Mme COUILLAUT Monique
- Mme LEROY Monique.

Pour obtenir ce poste, ont été mis en évidence :

- Ressources familiales,
- Revenu imposable,
- Couverture sociale,
- Disponibilité,
- Résidence à Bérus.

Après avoir étudié tous ces critères en fonction de chacun ;
Mme COUILLAUT Monique a été nommée comme Employée Communale.

Traitement : Agent de service stagiaire

Groupe I - Indice brut 204 majoré 2II

Durée hebdomadaire de 13 Heures environ

Supplément familial et indemnité de résidence en plus.

Afin de pouvoir présenter sa candidature, Madame COUILLAUT Monique avait donné sa démission de Conseillère Municipale le 30 Juin 1983.

&.&.&.&.&.&.&.&.&.&

LES ANCIENS COMBATTANTS



Fondée en Mars 1979 à l'initiative des Anciens d'A.F.N ; à laquelle se sont joints les Anciens Combattants de 14-18 39-45 et Indochine, l'Association compte actuellement 22 Sympathisants.

Ils se réunissent plusieurs fois par an en session ordinaire et extraordinaire.

La Commémoration du 11 Novembre qui se déroulera cette année le 13 Novembre 1983, se terminera par un banquet.

L'Association organise également annuellement une soirée dansante privée.

COMPOSITION DU BUREAU (Session Décembre 1982)

=====

- M. ONFROY Raoul, Président d'honneur.
- M. GOSSET Gilbert, Président d'honneur.
- M. PROCOLAM Edward, Président
- M. CHEVALLIER Claude, Trésorier.
- M. COUILLAUT Raymond, Trésorier Adjoint.
- M. DRAGON Michel, Secrétaire.

PORTES - DRAPEAUX

=====

- M. LOUVEL Jules.
- M. LESOUEVE Georges.

COMBATTANT 1914-1918

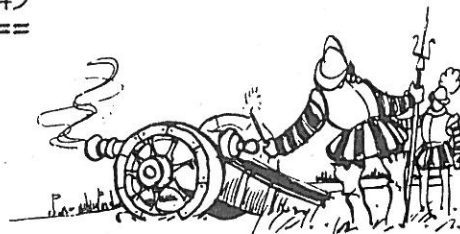
=====

- M. ONFROY Raoul.

COMBATTANTS 1939-1945

=====

- M. CAILLARD Marcel.
- M. COUTREL Constant.
- M. HERSANT Roger.
- M. LOUVEL Jules.



.../...

COMBATTANT INDOCHINE

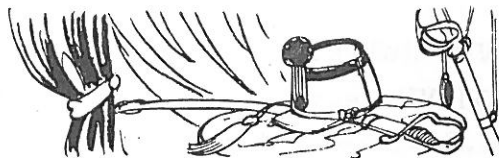
=====

- M. REIVAX Edgar

COMBATTANTS A.F.N.

=====

- M. ALLAMAND Jean-Claude
- M. BEDOUET Bernard
- M. BOULAND Maurice
- M. CHEVALLIER Claude
- M. COUILLAUT Raymond
- M. DRAGON Michel
- M. GONSARD Jacques
- M. GOSSET Gilbert
- M. GUILLET Roger
- M. JOUANET Maurice
- M. LESOUEVE Georges
- M. MAZURE Robert
- M. MORIN Félix
- M. PLUMAIL Michel
- M. PROCOLAM Edward
- M. TOUCHARD Gaston.



LE TOMBEAU DU SOLDAT INCONNU

8

A BERUS

Dans un coin du cimetière de Bérus une croix de granit porte ces inscriptions :

Tombe militaire - Loi du 4 avril 1873 - Concession à perpétuité au profit de l'Etat - Ci gît le corps d'un brave militaire mort en défendant sa Patrie le 15 janvier 1871 - Priez Dieu pour lui.

Pas de nom..? et pour cause ..?

Le 15 janvier 1871, la neige recouvrait la terre et le froid était vif. Après la bataille du Mans et la défaite de nos troupes, celles-ci en retraite la veille, par la route nationale, étaient épuisées et redoutaient l'arrivée des Prussiens. Au hameau de Grouaslard, tout près, la maison du Maire Morineau sêcha et réchauffa le plus qu'elle put de nos malheureux soldats.

Et dans le petit matin de ce 15 janvier 1871, des coups de feu éclatent sur ladite route.

Des francs-tireurs du corps de Lipowski, venant d'Alençon au nombre de 43 paraît-il, s'étaient portés en reconnaissance à la rencontre des premières troupes prussiennes qui se faisaient précéder de quelques obus d'intimidation, notamment sur les abords boisés.

Il y eût certainement un engagement. Mais la petite troupe française dut se replier rapidement sur Alençon devant des unités nombreuses du duc de Mecklembourg, dont l'artillerie arrivait prendre position sur la côte de la Feuillère pour tirer sur les abords d'Alençon, où se tenaient les défenseurs de cette ville.

Toujours est-il que l'un de nos francs-tireurs fut tué d'un éclat d'obus et resta sur la berme, où il fut dépouillé de tout ce qu'il avait sur lui. Quand le combat se fut éloigné vers Alençon, le Maire Morineau aidé d'un nommé Loison, vint reconnaître le corps et l'enlever avec son tombeau, sous l'œil des Prussiens dont sa maison était maintenant pleine. Le charbon voisin Boitard fit un cercueil. Pendant la nuit, le mort fut encore dépouillé de ses souliers. Il eût une sépulture hâtive mais digne.

Par contre et chose à peine croyable, son identification demeura impossible. La petite unité de ces volontaires supplétifs dits " francs-tireurs " était-elle inorganisée au point de ne pas savoir le nom de celui qui manquait à l'appel au retour ?...

Après la guerre plusieurs requêtes et demandes de renseignements parvinrent en mairie de Bérus sans résultat. L'énigme demeure ?..

Quoi qu'il en soit, notre soldat inconnu n'est pas oublié.

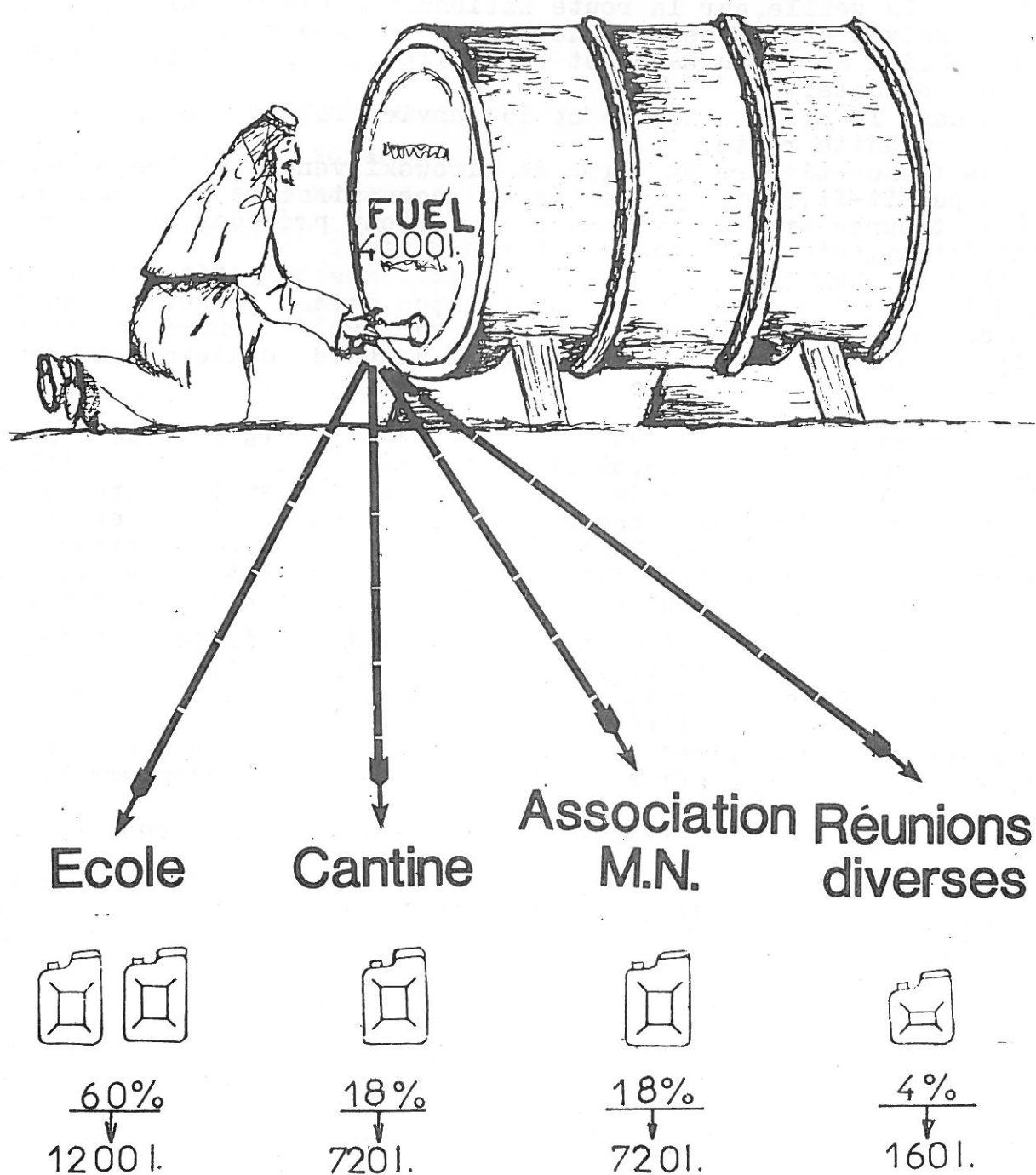
Son tombeau est souvent fleuri et le centenaire de sa mort a donné lieu à l'hommage patriotique qu'il mérite.

CONSOMMATION DE FUEL

La localité consomme annuellement 4000 L (pour 1982) de fuel, répartis en fonction des besoins de chacun.

Il est très difficile de savoir avec précision la consommation individuelle des utilisateurs étant donné que le remplissage se fait par bidon.

Les chiffres suivants ne sont de par ce fait qu'approximatifs.



ECOLE

REMISE DES PRIX :

Afin de clore l'année scolaire en beauté, les élèves de Madame DARLOT et de Monsieur LECUREUR ont offert un spectacle à leurs parents et aux personnes invitées pour l'occasion. Ces derniers ont pu apprécier les gâteaux fabriqués par les enfants sur les conseils de leur Maître.

Chaque enfant est reparti avec un prix, offert par la Municipalité, récompensant ainsi leur année scolaire.

Mesdames PROCOLAM et FOULON remercient les parents pour leur générosité lors de la quête à l'occasion de la remise des prix (325 F).

Cette somme fut utilisée pour l'achat d'un disque (202,80F) et d'une assiette en faïence de Rouen (166F) offerts gracieusement à Madame DARLOT.





RENTREE SCOLAIRE :

- 27 Elèves inscrits.

La Municipalité souhaite la bienvenue à Mademoiselle LAHRER Brigitte, Institutrice qui s'occupera de la section enfantine Maternelle et CP - 13 élèves.

GARDERIE :

- 3 Familles intéressées.

Coût estimé :

2H30 par jour à raison de 4 Jours par semaine..... 10 H.

36 Semaines scolaires 360 H.

Prix de revient horaire 42,75 F

42,75 F X 360 H = 15 390 F.

Devant le coût de fonctionnement et l'effectif trop restreint, pour le moment, le Conseil Municipal retient la solution individuelle, mais, se réserve la possibilité de revenir sur cette décision si un nombre d'enfants nettement plus important serait concerné par la garderie.

Le Conseil Municipal demande aux personnes susceptibles de pouvoir garder des enfants à domicile de se faire connaître à la MAIRIE.

&.&.&.&.&.&.&.&.&.&

ASSOCIATION " MAINE NORMANDIE " 12

L'Association musicale reprendra ses cours à dater du 20 Septembre 83.
Son activité s'étendra à MOULIN-LE-CARBONNEL.

- Masse salariale prévue 144 000 F pour 156 élèves prévus,
ce qui correspond à l'équilibre du budget prévisionnel.

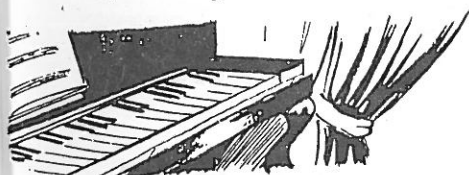
Tarifs des cours pour la saison 83-84 :

- Solfège 133 F pour II Cours collectifs
- Instrument 339 F pour II Cours Individuels

- Réduction de 10 % au 2^{ème} enfant

- Réduction de 20 % au 3^{ème} enfant etc...

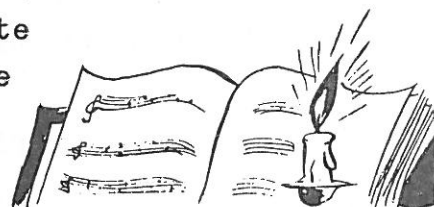
- Cours de solfège gratuits pour les familles de Bérus
non imposables.



COURS D'INSTRUMENTS

- Piano
- Orgue
- Trompette
- Accordéon
- Batterie

- Guitare (sèche et électrique)
- Clarinette
- Saxophone
- Trombone



En accord avec Madame DARLOT, l'Association donnera des
cours de solfège aux élèves de l'Ecole Publique, à raison d'une heure
par semaine, à titre gracieux.

COMITE DES FETES

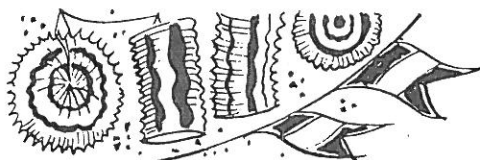
A S S E M B L E E

- Très animée par la course cycliste : BILAN 7 000 F.

M E C H O U I

- 140 Convives : BILAN 170 F.

Deux succès qui peuvent réjouir l'Association.



EAU

Depuis quelque temps, les 6000 Habitants des onze communes desservies par le syndicat des eaux de CHAMPFLEUR, utilisent de l'eau provenant du forage de "Groutel" d'un débit de 80 M³/H, dont le taux de nitrate oscille autour de 80 MG/L ; alors que les normes européennes autorisent 50 MG/L Maxi.

Devant les risques encourus du fait de la consommation de cette eau polluée chimiquement, des mesures ont été prises :

1° - Construction d'une usine de dénitrification

(voir principe de fonctionnement) de 55 M² au sol et 6 M de haut, qui devrait abaisser le taux de nitrate de 80 MG/L à 30 MG/L.

Le financement de l'usine 3 500 000 F sera en partie supporté par le syndicat d'eau à hauteur de 16 à 20 % ce qui se traduira par une augmentation du coût de l'eau.

2° - L'exploitation d'un puit

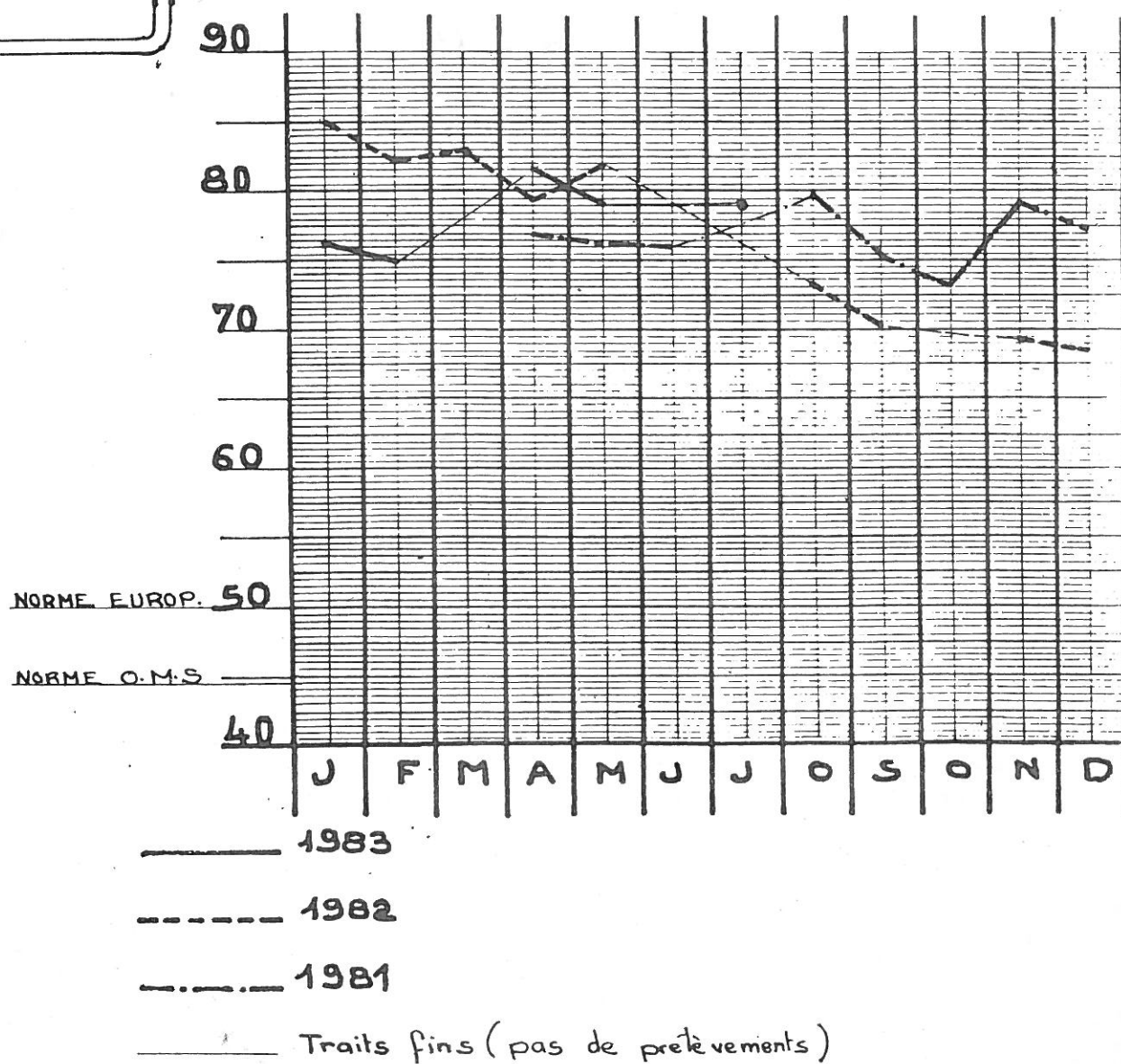
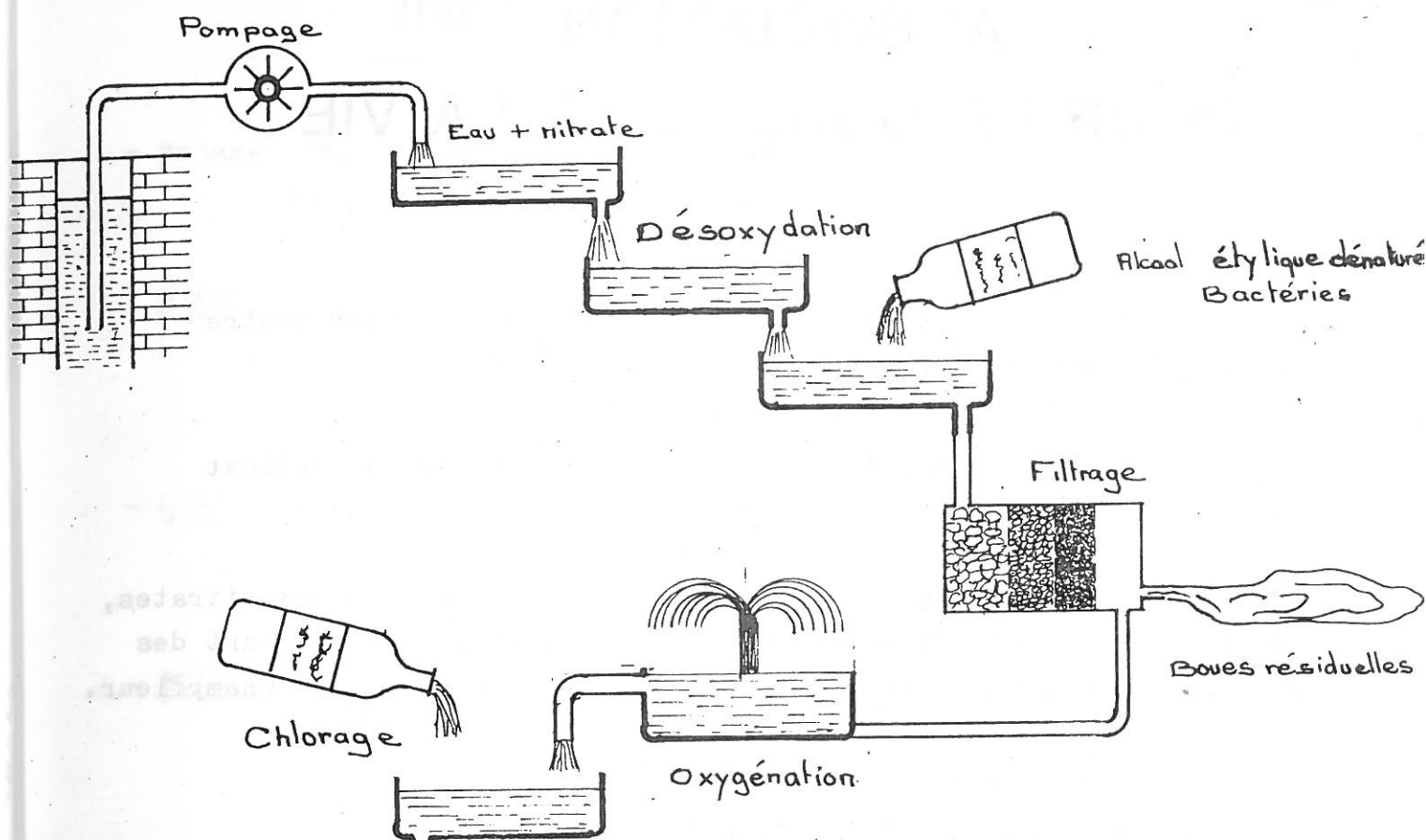
d'un débit de 50 M³/H à "Bois Louvel" fournira une eau totalement absente de nitrate et de fer qui sera réinjectée dans une partie du réseau alimentant Champfleure permettant à quelques abonnés de profiter d'une eau non traitée.

Cette usine sera une usine pilote en FRANCE et nécessitera une grande surveillance (Analyses fréquentes et entretien quotidien).

Il serait peut-être sage d'utiliser l'usine qu'en période de forte demande et de donner priorité aux forages de "Bois Louvel" qui actuellement pourraient alimenter la totalité des abonnés avec un débit de 1200 M³ par jour.

Les nitrates sont l'affaire de tous.

Les Hommes prendront-Ils conscience que dans leur envolée technologique, Ils détruisent ce que la nature leur a offert ?.



ASSOCIATION POUR LA QUALITE DE LA VIE

Fondée en 1980, l'association a pour but de lutter contre tout ce qui peut porter atteinte à la qualité de la vie.

Actuellement, sa préoccupation première :

C'EST LA QUALITE DE L'EAU distribuée par le Syndicat d'eau de CHAMPFLEUR.

De par sa vocation écologique, face aux problèmes des nitrates, l'association a défendu l'intérêt des consommateurs en émettant des solutions prises en considération par le Syndicat d'eau de Champfleur.

Son Siège Social : Les Prés de Vaux

Son Président : MICHALECZEK Jacky

Tél. (33) 26.80.26

Communiqué du Président M. MICHALECZEK.



INFORMATIONS

16

- Madame Josy PROVOST a définitivement pris le poste de Secrétaire de Mairie. Traitement : Auxiliaire Indice 238 pour une durée hebdomadaire de 19 Heures.

- PERMANENCES MAIRIE :
 - Mardi 18 H à 19 H 30
 - Mercredi 10 H à 12 H
 - Vendredi 18 H à 19 H 30
-

- QUETE au Mariage de Martine COUILLAUT et Gérard DENIS :
 - 74,75 F au profit de la Cantine
 - 74,75 F " " des Anciens Combattants.
-

- ETAT CIVIL
 - Naissances : BOUJU François "La Miottière"
né le 28 Juin 1983 à Alençon.
BURIN Amandine "La feuillère"
née le 30 Août 1983 à Alençon.
 - Mariage : DENIS Gérard et COUILLAUT Martine
le 09 Juillet 1983.
TOURTEAU Alain et STUMPF Lydie
le 06 Août 1983.
-

- La Municipalité souhaite la bienvenue à :
 - M. et Mme LIEDOT Francis et leurs enfants,
 - M. et Mme BOUJU.
-

- Le plan d'occupation des sols peut être consulté par toutes personnes intéressées, à la Mairie aux heures de permanences.
-

- Déviation RN 138 : Une information sera faite par l'équipement courant Septembre ou Octobre à la Mairie.

Huit tracés possibles !

- Le Docteur RAOUL de OISSEAU-LE-Petit prend sa retraite au 01 OCTOBRE 83. Afin de savoir s'il est possible de poursuivre les séances de vaccination par un autre Docteur à la Mairie ; les parents qui souhaiteraient continuer ce principe, doivent faire inscrire leurs enfants à la Mairie avant le 05 Octobre 1983.
-

- Une demande d'installation de borne d'incendie au lieu-dit "Maleffre" a été formulée auprès du Syndicat d'eau de Champfleury.

.../...

...

- BIBIOBUS

Le bibiobus ouvert au public de 16 H à 16 H 30 le Mardi, était auparavant tenu bénévolement par Mme FOULLON.

Depuis la rentrée scolaire 1983/1984, c'est Madame DARLOT aidée de Madame PROVOST qui s'en occupent.

LE CONSEIL MUNICIPAL.